

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNAUTE  
DE  
COMMUNES



**Extrait du Procès-verbal des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**du 12 décembre 2019 à 19h00**

Le 12 décembre 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

*Etaient présent(e)s* : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, Mme Marie-France CARREZ, M Philippe Kujawa arrivé au point 8, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

*Avaient procuration*: M. Claude Beve procuration à Mme Doriane Jorisse  
M Michel Dupas procuration à M. Michel Bodart  
Mme Nathalie Debaisieux procuration à M. Jean-Philippe Boonaert  
M. Philippe Kujawa procuration à M. M. Franckie Verwaerde jusqu'au point 7  
M. Jean-Claude Thorez procuration à M. Pierre-Luc Ravet

*Absente* : Mme Sophie Caron

*Absents excusés* : M Bernard Cottigny,  
Mme Anna Di Penta  
M. Jacques Parent

*Secrétaire de séance* : Mme Geneviève Fermentel

**Sports et animation - Tarifs HTVA électricité, eau, anneaux et services du port de plaisance au 1er janvier 2020.**

*Le Vice-Président expose au Conseil* :

Considérant qu'il y a lieu de réviser les tarifs redevables par l'utilisateur chaque année en fonction de l'inflation et des investissements réalisés,

Qu'il est proposé la reconduction des tarifs 2019, les tarifs d'amarrage ayant augmenté de 3% entre 2012 à 2017, permettant depuis 2018 d'être en adéquation avec les tarifs proposés dans les autres ports de la région,

Que, par ailleurs, les tarifs eau n'ont pas augmenté en 2019,

Que, l'année 2019 a été marqué par une augmentation de 1.23% (au mois d'août) et 5.9% (au 1<sup>er</sup> juin) des tarifs d'électricité.

Que les prestations de services délivrées sur le port sont soumises à la TVA, il convient de délibérer sur des tarifs hors TVA, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020;

Que les tarifs des flux proposés au port d'Haverskerque sont homogènes par rapport aux ports des alentours,

TAILLE DU BATEAU	NUITEE	ABONNEMENT MENSUEL	ABONNEMENT SEMESTRIEL	ABONNEMENT ANNUEL REGLE AVANT LE 31 JANVIER 2020	ABONNEMENT ANNUEL RESIDENT*
Moins de 6,5 m	8.34	67.50	255.84	343.34	434.17
De 6,5 m à 13,5m	9.17	74.17	305.00	458.34	560.00
Plus de 13,5m à 18m	10.84	89.17	421.67	618.34	720.00
Plus de 18m	15.00	131.67	500.00	670.00	769.17

### **Majoration de 10 % pour les abonnements annuels réglés après le 31 janvier 2020.**

\* Sont considérés résidents, les personnes habitant sur leur bateau plus de six mois annuellement. La redevance intègre un forfait supplémentaire pour les ordures ménagères et consommations d'eau.

### **SERVICES et TARIFS pour 2020**

Rampe de mise à l'eau : 4,20 € HT la descente et la remontée valable 1 journée pour les plaisanciers non conventionnés

Ordures ménagères incluses dans le tarif de l'anneau, les encombrants sont à évacuer par le plaisancier vers sa propre déchetterie

Accès internet par Wifi : gratuit et illimité

Achat du badge pour crédit eau et électricité:12,50 € HT

Eau : en sus, badge à créditer

Electricité : en sus, badge à créditer

### **Autres services**

Douche : 1,70 € HT/pers

Machine à laver : 4,20 € HT

Sèche-linge : 4,20 € HT

### **Autres services du port :**

- utilisation des embarcadères pour les activités de la base nautique, soit 36 m

Sur une base annuelle forfaitaire 34 € HT le mètre

- accès au plan d'eau pour les activités de la base nautique 834 € HT annuel

- facturation ordures ménagères : variable selon les volumes annuels

- rampe de mise à l'eau : 4,20 € HT par utilisation (comprenant une descente et une remontée par jour)

- mise à disposition de personnel : variable selon les heures effectuées et les compétences sollicitées, calculée sur le salaire de base y compris les cotisations salariales et patronales

- Ouverture du site : accessibilité continu au public 17 € HT par jour

- mise à disposition des locaux 12,50 € HT de l'heure

➤ Tarifs accès à l'électricité et à l'eau du port en 2020

UNITES	KWH	TARIFS 2020 HT en euros
2000	20	3.48
6000	60	10.26
18000	180	31.13
30000	300	51.81
42000	420	72.59
54000	540	93.45
60000	600	103.70

LITRES	TARIFS 2020 HT en euros
200	1.00
400	2.00
600	3.25
800	4.25
1000	5.17

Il est proposé au Conseil d' :

- ADOPTER les tarifs hors TVA proposés ci-dessus applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Bruno FICHEUX**

